



Réunion du Codir – 1 mars 2021

Participants à distance : A BETIS – K BITSCH – D CANET – MP CANET – S CLAUDON – O DADOLLE
B DA SILVA – S DESCHASEAUX – P GERARD – A HOARAU – T LEMONNIER – M PETITJEAN
A PHILIPPE – O SAUNIER – L VALETTE – AL VINCENT – S WEINACHTER – G FORMET – G GREGORI

Excusés : P MANGEOLLE

Président

Luc VALETTE ouvre la séance et fait le point de la situation actuelle

Il présente le power point (annexe 1 en pièce jointe commune avec la Réunion de bureau du 22 février) et notamment

- Sanitaire
 - Certains clubs vosgiens ont repris une activité en plein air pour leurs licenciés
 - Port du masque sportif sur lequel on peut être assez dubitatif. Coût annoncé entre 20 et 40 euros. Les masques sont en cours de test
- Sportif
 - Enquête vers les clubs Championnat de France avec 338 retours sur 368 clubs. Les résultats sont consultables sur le site FFBB
 - Reprise sous forme de pratique non compétitive et non obligatoire
 - Harmonisation territoriale
 - Si arrêt, pas de descente
 - Distinction entre séniors et jeunes
 - Décisions du Bureau Fédéral
 - Il est urgent d'attendre
 - Dissocier jeunes et séniors
 - Pas de signaux négatifs du gouvernement
 - Créer une nouvelle offre sportive harmonisée FFBB-LR-CD
 - Soutien économique et sportifs aux clubs
 - Communication grand public
 - Position CD88
 - Envisager une formule de rencontres sur 2 ou 3 week-ends sur format plateaux
 - Favoriser le 3x3

- Economique
 - Peu de réponses au questionnaire du CNOSF sur la situation économique des clubs
 - Projet de défiscalisation de la licence en cours d'étude au Ministère
 - Dispositif Pass'Sport de 50 euros par licence en cours d'étude pour la saison prochaine. S'adresserait aux licenciés selon des critères de ressources
 - Soutien financier aux clubs
 - Extensions : retour d'environ 18000 euros vers les clubs vosgiens
 - FFBB conserve les droits du socle et de l'assurance et reverse les extensions
 - La Ligue Grand Est s'aligne sur cette décision
 - Proposition du Bureau d'adopter la même position. Le montant des remboursements s'élève aux alentours de 7000 euros
 - Engagements : retour d'environ 8500 euros vers les clubs vosgiens (montant LR non connu à ce jour)
 - FFBB restitue les frais d'engagements
 - La Ligue Grand Est s'aligne sur cette décision
 - Proposition du Bureau d'adopter la même position. Le montant des remboursements s'élève aux alentours de 7100 euros
 - Mutations : droits conservés par FFBB-LR-CD
 - Licences AST-ASP : reversements aux clubs
 - Cotisations régionales : reversement aux clubs
 - Fonds d'aide « retour au jeu » par le Comité des Vosges : sur 19000 euros budgétés, 9000 ont déjà été versés à 9 clubs vosgiens
- Social
 - Attention particulière à porter sur les bénévoles avec un risque de manque important à la reprise
 - Plan 1 jeune 1 solution
 - Etudier la possibilité d'un effort financier envers les dirigeants

Décisions du Comité Directeur

- Remboursements des engagements : à l'unanimité, le Comité Directeur approuve ces remboursements
- Remboursements des extensions sportives : à l'unanimité, le Comité Directeur approuve ces remboursements

Situations des clubs

- Les membres présents sont satisfaits des décisions prises et du retour financier vers les clubs
- Certains clubs représentés relatent les dispositions prises pour une reprise en plein air et le plaisir de certains jeunes à revenir. D'autres ont fait le choix d'attendre encore avant de reprendre
- Des membres demandent s'il est possible de répertorier les terrains de plein air existants afin de pouvoir éventuellement en faire profiter les clubs qui n'en auraient pas disposition
- Le Comité est là pour accompagner les clubs et faciliter cette reprise par le prêt de matériel ou toute aide dont auraient besoin les clubs. Ceux-ci ne doivent pas hésiter à se rapprocher du Comité

Le Président
Luc VALETTE



Le Secrétaire Général
Gilles GREGORI

